



Approuvé le 21 septembre 2011

Agence statistique d'assurance générale Rapport annuel des administrateurs de 2010-2011

Les administrateurs de l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG ou l'Agence) ont la responsabilité de préparer un rapport annuel conformément au règlement administratif applicable.

NATURE DES ACTIVITÉS

L'ASAG a été constituée en personne morale en juin 2005 et nommée, avec effet au 1^{er} avril 2006, agente statistique des organismes de réglementation de l'assurance dans les ressorts membres participants : Alberta, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador, Territoires-du-Nord-Ouest, Nouvelle-Écosse, Ontario, Île-du-Prince-Édouard, Yukon et Nunavut.

L'Agence est régie par un conseil d'administration, composé de huit administrateurs membres, de trois administrateurs représentant l'industrie et de deux administrateurs représentant le public.

L'ASAG a été créée dans l'objectif d'améliorer la gouvernance et la supervision, ainsi que la fiabilité et l'objectivité des données statistiques de l'assurance.

Des renseignements détaillés sur les activités et les objectifs de l'ASAG, sa structure de gouvernance, les responsabilités de son conseil d'administration et de ses comités, ses bulletins et publications, sont consultables sur son site Web, à www.gisa-asag.ca.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Agence se compose de 13 membres représentant les organismes de réglementation, l'industrie et le public. Au cours de l'année, le conseil d'administration de l'ASAG s'est réuni formellement quatre fois, deux fois en personne et deux fois par téléconférence, pour régler les questions qui lui ont été soumises et recevoir les rapports d'étape sur les initiatives liées au fonctionnement de l'ASAG. Les activités quotidiennes sont exécutées par la direction et le personnel de l'ASAG, au secrétariat.

L'assemblée annuelle du conseil d'administration de l'ASAG se tiendra le 21 septembre 2011.

VÉRIFICATEURS

Le Comité des finances et de la vérification a examiné les changements aux normes d'information financière des organismes sans but lucratif et leur applicabilité aux comptables et aux vérificateurs de l'ASAG.

Les états financiers vérifiés et le rapport sur les constatations du vérificateur, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011, seront présentés au conseil d'administration par PricewaterhouseCoopers, LLP. Conformément au règlement administratif applicable, avec l'approbation du conseil d'administration, les états financiers vérifiés et le rapport seront présentés aux membres de l'organisme à leur assemblée annuelle du 21 septembre 2011.

Après acceptation par les membres, les états financiers vérifiés approuvés seront affichés sur le site Web de l'ASAG.

EXAMEN DE L'ANNÉE

Le conseil d'administration de l'ASAG, dans sa capacité d'organe dirigeant supervisant les activités et les affaires de l'Agence, s'est livré aux principales activités suivantes pendant la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

Nomination aux comités du conseil d'administration

À sa réunion du 22 septembre 2010, le conseil d'administration a effectué les nominations suivantes :

- Dirigeants de la société
- Comité exécutif
- Comité des plans statistiques
- Comité des finances et de la vérification

Programme de renouveau technologique

L'ASAG a continué de surveiller les progrès accomplis dans le cadre du programme de renouveau technologique (PRT), qui a été mis en place en février 2006. En décembre 2010, la cinquième année de ce programme, les travaux relatifs à la Phase 2 (cadre analytique et production de tableaux relatifs au Plan statistique automobile [PSA]) se sont achevés. Le coût des phases 1 et 2 du PRT quinquennal s'est élevé à 14,52 millions de dollars pour l'ASAG, contre le montant original budgété de 16,38 millions de dollars. En outre, environ 1,09 million de dollars du total de l'amortissement sera reporté pour les deux à trois prochaines années.

En juin 2010, le conseil d'administration de l'ASAG a approuvé la proposition du fournisseur de services statistiques (le BAC) pour la phase finale du programme de renouveau technologique, laquelle prévoit la mise à niveau des systèmes classiques de

l'ASAG restants. La phase finale du PRT a commencé en juin 2010 et devrait s'achever d'ici à 2015. Le coût total pour l'ASAG, au mois de mars 2011, est estimé à 4,52 millions de dollars selon les descriptions actuelles du projet. Au fur et à mesure que les exigences individuelles du programme sont finalisées, le coût de chaque projet devra être approuvé par le conseil d'administration de l'ASAG avant sa mise en œuvre.

En mars 2011, les conséquences du transfert par les clients du BAC au nouvel environnement se sont traduites par une augmentation du pourcentage d'attribution des volumes de transactions de l'ASAG, ce qui a haussé les coûts opérationnels et les coûts de la phase finale pour l'exercice 2011-2012. L'ASAG a demandé au BAC de lui soumettre une projection sur trois ans des coûts opérationnels pour illustrer l'impact des migrations, par l'ASAG et d'autres clients du BAC, de l'environnement traditionnel au nouvel environnement pendant la phase finale. L'ASAG a demandé que cette projection soit élaborée en consultation avec l'ASAG et présentée lors des réunions de septembre 2011, avec des options applicables qui optimiseront la collecte de données/les rapports et minimiseront les incidences financières sur l'ASAG.

Rationalisation des données

Le projet de rationalisation des données de l'ASAG, qui a vu le jour en 2007 dans le but d'harmoniser et de rationaliser les besoins en matière de données de réglementation, comprenait la nécessité d'établir les exigences relatives aux données, l'ordre de priorité et l'analyse des exigences et des solutions de rechange. Après un processus concurrentiel, le cabinet PricewaterhouseCoopers a été sélectionné pour effectuer l'analyse des coûts-avantages des solutions de remplacement proposées par les groupes de travail du projet.

Pendant cette initiative, l'ASAG a consulté divers intervenants susceptibles d'être touchés par le projet, dans le cadre de plusieurs séances de consultation auprès de l'industrie, de groupes de travail conjoints entre les organismes de réglementation et l'industrie, et d'un sondage auprès des intervenants. Ces activités ont permis à l'ASAG de procéder à une analyse minutieuse des exigences originales en matière de données et des solutions de rechange proposées afin que les surintendants, qui sont responsables des PSA et de la collecte des renseignements nécessaires à l'exécution de leurs besoins de réglementation, puissent utiliser les résultats de l'analyse de l'ASAG pour prendre des décisions informées.

Les rapports émanant de cette initiative devraient être finalisés et soumis au conseil d'administration pour examen et approbation lors de la réunion de juin 2011. Ensuite, ils seront présentés aux surintendants qui choisiront les solutions de remplacement les plus appropriées selon les analyses et les conclusions contenues dans les rapports.

Examen du système de frais de déficience

Le Comité des finances et de la vérification a commandé un examen de l'actuel système de frais de déficience qui traitera de la hausse annuelle des frais de déficience et de la nature de l'escalade des appels concernant les frais.

Pour donner suite à un état des lieux et à une analyse de la situation actuelle, un cadre de travail modifié a été mis au point qui maximise les économies, grâce au programme de renouveau technologique. Par ailleurs, un projet pilote visant à discuter du cadre de travail proposé et de l'expérience des sociétés individuelles a été entrepris avec un échantillon varié de compagnies d'assurance.

Le nouveau système de frais de déficience, tenant compte des commentaires des représentants de l'industrie, a été étudié par le conseil d'administration lors de sa réunion de mars 2011. Le conseil d'administration a demandé que le plan de mise en œuvre englobe également des stratégies de communication et d'évaluation.

Portail du PSA

En vue d'imposer la marque de l'ASAG et sa présence dans l'industrie et de sensibiliser le secteur à ses services, l'ASAG se lance dans un projet d'amélioration de l'image de sa bibliothèque en ligne de tableaux du Plan statistique automobile (e-bibliothèque), selon lequel l'index en ligne des tableaux et dossiers de données à l'appui publiés en rapport avec le PSA porteront le logo de l'ASAG.

Analyse de rentabilisation pour les exigences en matière de ressources du Secrétariat de l'ASAG

Lors de sa réunion de juin 2010, le conseil d'administration a examiné les exigences relatives aux ressources du Secrétariat de l'ASAG pour l'avenir et fondées sur l'expérience passée.

Étant donné l'engagement continu du Secrétariat et ses investissements considérables à l'égard d'initiatives stratégiques liées à la collecte, à l'analyse et au rapport de données statistiques dans le cadre des plans statistiques, un poste de responsable des plans statistiques a été approuvé pour le Secrétariat. Les coûts de cette ressource additionnelle seront compensés par la baisse du soutien administratif nécessaire grâce au partage de personnel entre les secrétariats siégeant à la CSFO.

Budget de l'ASAG et évaluations de l'industrie

Lors de sa réunion de septembre 2010, le conseil d'administration a passé en revue le rapport de 2009-2010 de l'ASAG sur le rapprochement des revenus, des débours et de la

trésorerie (y compris le revenu des investissements et les frais de déficience). Le conseil d'administration a autorisé que la somme de 988 812 \$ des fonds excédentaires soit affectée aux coûts de la phase finale de 2010-2011 et qu'environ 1 million de dollars soit utilisé pour réduire les évaluations de l'industrie des troisième et quatrième trimestres de 2010-2011.

En mars 2011, le conseil d'administration a examiné et approuvé le budget de 12,619 millions de dollars de l'ASAG pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012. Ce budget comprend le montant alloué au titre du programme de renouvellement de la technologie de l'information pour le Plan statistique automobile, les coûts d'exploitation du BAC pour tous les programmes statistiques obligatoires, les initiatives stratégiques entreprises en vertu du plan stratégique de l'ASAG et un budget pour le secrétariat de l'Agence, qui soutient les activités de cette dernière et, notamment, du conseil d'administration et des comités.

Le budget approuvé pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 est présenté ci-après par rapport au budget et aux chiffres réels de 2010-2011 aux fins de comparaison :

	2010-2011 Budget	2010-2011 Chiffres réels	2011-2012 Budget
Budget annuel d'exploitation du BAC	9 272 479 \$	8 853 980 \$	9 600 369 \$
PRT – Phases I et II	2 236 295	1 984 061	
PRT – Phase finale	988 812	176 930	1 897 889
- Marque - Portail du PSA			285 000
Initiatives stratégiques de l'ASAG	119 575	100 159	91 988
Budget d'exploitation du secrétariat de l'ASAG	<u>629 396</u>	<u>588 395</u>	<u>743 366*</u>
Total	13 246 557 \$	11 703 525 \$	<u>12 618 612 \$</u>

**inclut les services de consultation d'actuaire retenus par l'ASAG depuis avril 2010*

Les évaluations trimestrielles provisoires de l'industrie de 3,155 millions de dollars ont été approuvées sous réserve de la vérification de l'exercice et du rapprochement des mouvements de trésorerie présentés à la réunion d'automne de 2011.

GOUVERNANCE

Actuaire-conseil de l'ASAG

Pour remédier au conflit d'intérêts perçu, le conseil d'administration a autorisé l'obtention de services d'actuariat pour l'ASAG par le biais d'une demande de propositions. À la suite d'un processus d'approvisionnement exhaustif, le cabinet Ernst & Young a été retenu pour une période initiale d'un an, avec effet en avril 2010, afin de fournir des services d'actuariat pour le Plan statistique automobile de l'Ontario.

Sous réserve d'une performance satisfaisante, conformément à une série de mesures de la performance approuvée, l'ASAG étendra l'entente de trois ans se terminant le

31 mars 2014, de façon à fournir des services d'actuariat pour toutes les juridictions participantes et tous les plans statistiques.

Fournisseur de services de plans statistiques

Lors de sa réunion du printemps 2010, le conseil d'administration a envisagé, à titre de bonne pratique de gouvernance, de lancer un appel d'offres pour obtenir un fournisseur de services de plans statistiques. Après avoir étudié un processus d'approvisionnement détaillé et les délais applicables, le président et vice-président du conseil de l'ASAG ont informé le président-directeur général du BAC de leur intention.

Par ailleurs, le conseil d'administration a passé en revue les estimations de ressources et de coûts pour les processus de demande d'information et demande de propositions, et autorisé un budget plus important de 19 575 \$ pour tout le projet.

Approvisionnement des services de vérificateur

Le cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) a été nommé vérificateur de l'ASAG après un appel d'offres objectif entrepris en août 2007. Cette nomination a été prolongée en décembre 2007 pour deux autres fins d'exercice - mars 2010 et mars 2011 aux taux prescrits.

En raison de la phase finale pluriannuelle du plan de renouveau technologique, le conseil d'administration a reconnu qu'il serait plus prudent de prolonger la nomination de PwC de deux années supplémentaires avec option de reconduction pour deux autres années et plus pour les fins d'exercice du 31 mars 2012 à 2015 aux taux fixes établis par PwC pour ce mandat de quatre ans.

Approvisionnement des services d'experts-conseils en TI

Le conseil d'administration a approuvé la sélection du cabinet Robert Byrnes Consulting Inc. comme expert-conseil en technologie de l'information de l'ASAG pour une période de deux ans avec possibilité de reconduction pour deux autres années, afin d'aider l'ASAG dans la surveillance du plan de renouveau technologique et lui fournir des conseils en technologie de l'information au besoin.

Examens annuels du mandat, examen du rendement et inventaire des compétences

1. Conseil d'administration

Le conseil a passé en revue les résultats du sondage qui ont révélé un niveau élevé de satisfaction dans les domaines du leadership et de la gouvernance du conseil d'administration, des opérations organisationnelles et de la culture.

L'autoévaluation a révélé une compréhension et une connaissance solides de l'organisme et un engagement à apporter une contribution positive à l'ASAG. On

estimait que la diversité des membres du conseil d'administration est une source de savoir-faire et favorise un fonctionnement efficace.

Le président du conseil a reçu des notes allant de bonnes à excellentes et la matrice et l'inventaire des compétences ont dégagé un niveau adéquat de connaissances, de compétences et d'expérience dans tous les domaines.

On a élaboré un plan d'action donnant suite aux recommandations concernant un programme d'orientation et de formation interactif à l'intention des membres sur le plan statistique automobile, la sensibilisation parmi les intervenants au rôle de l'ASAG et ses activités en collaboration avec d'autres organismes et décisionnaires gouvernementaux, l'utilisation de ses services pour les consommateurs en vue de l'exécution de son mandat en mettant les tableaux à la disposition du public.

Conformément aux recommandations ci-dessus, l'actuaire de l'ASAG, Ernst & Young, a fait une présentation sur les plans statistiques automobiles lors de la réunion du conseil d'administration de mars 2011.

2. Comité exécutif

Le Comité a conclu que ses paramètres reflétaient fidèlement son mandat. L'examen a révélé un niveau élevé de satisfaction dans le domaine de l'exécution du mandat et des responsabilités du Comité, et déterminé que la diversité professionnelle et les connaissances de l'industrie automobile constituaient des points forts renforçant la capacité du Comité de fournir des conseils stratégiques et d'influer sur le changement. Le Comité a proposé que les membres possèdent des connaissances des données des plans statistiques, des capacités de mise en œuvre des projets de systèmes techniques et des aptitudes en analyse de la rentabilisation.

3. Comité des finances et de la vérification

Le Comité entreprend des évaluations de la performance annuelles chaque janvier et a examiné les résultats de la dernière évaluation lors de ses réunions du mois de mars. À la réunion de mars 2010, le Comité a accepté d'aligner son examen annuel sur celui du conseil d'administration de l'ASAG et des autres comités. Ainsi, les résultats de l'examen de la performance du Comité effectué en juillet 2011 seront divulgués aux réunions de septembre 2011 et affichés dans le prochain rapport annuel des administrateurs.

4. Comité des plans statistiques

Le Comité a mené son sondage d'autoévaluation annuel en conjonction avec l'examen des paramètres du Comité. Des changements mineurs, nécessaires pour

s'aligner sur les paramètres des autres comités du conseil d'administration de l'ASAG, ont été approuvés par le Comité.

Nominations au conseil d'administration – Mandat

Le rapport d'examen annuel de la performance de 2010 du conseil d'administration recommandait de passer en revue les mandats maximaux des administrateurs représentant l'industrie et le public qui siègent au conseil d'administration de l'ASAG.

En se fondant sur des bonnes pratiques de gouvernance et afin d'atteindre un bon équilibre entre la continuité des activités et l'injection de nouvelles perspectives, le conseil d'administration a accepté que ces nominations soient renouvelables par tranches et limitées à une période de six ans. Le conseil d'administration a également recommandé que les conditions de nomination soient augmentées à un maximum de trois ans.

Politique de rémunération

Conformément à sa décision de faire preuve de prudence et de restreindre les dépenses, le conseil d'administration a décrété que la rémunération annuelle des administrateurs de l'ASAG représentant le public serait maintenue jusqu'au 31 mars 2012 au niveau actuel de 4 000 \$ par année.

Le conseil a adopté une politique concernant la rémunération, le remboursement des dépenses, les honoraires et les indemnités journalières des administrateurs externes de l'ASAG, laquelle est affichée sur le site Web de l'Agence.

Plan stratégique de mise en œuvre des initiatives de l'ASAG pour 2010-2013

Un nouveau plan stratégique fondé sur les commentaires du conseil obtenus à l'aide d'un questionnaire exhaustif a été élaboré pour la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013. Le plan se base sur les réussites de l'ASAG à ce jour et traite des enjeux auxquels celle-ci fera face au cours des trois prochaines années. Il est affiché sur le site Web de l'Agence.

Aux termes du plan de mise en œuvre détaillé à l'appui, quatre équipes seront chargées d'exécuter les divers éléments du plan et d'élaborer leur propre mandat et plan de travail en précisant les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les initiatives précisées.

Par ordre du conseil d'administration,

Rosemin Jiwa-Jutha
Secrétaire-trésorière

Le 21 septembre 2011